

Demande d'inscription Pour l'année scolaire 2021/2022

Mr (nom et prénom)

Madame (nom et prénom)

Adresse du père :

Adresse de la mère (si différente) :

SITUATION DES PARENTS : MARIÉS - DIVORCES - SEPARÉS - VEUF(VE) - CELIBATAIRE - CONCUBINS

N° de téléphone domicile : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Portable / père : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Portable / mère : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Adresse mail :

Demande (nt) à Madame Florence EDOUARD, directrice de l'école St-Yves - 3 rue St-Yves à Rennes, de bien vouloir accepter l'inscription, au titre de nouvel(s) élève(s) de :

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe sept 2020

Qui fréquentera(ont) son établissement à la rentrée de septembre 2021, (ou à compter du /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ si vous souhaitez une rentrée en cours d'année pour la TPS*).

Fait à _____, le _____ Signature du Père et de la Mère

⇒ Pièces à fournir pour valider l'inscription :

- Photocopie du livret de famille (parents et enfants),
- Photocopie du carnet de santé de l'enfant (pages BCG et DTP),
- Convention de scolarisation complétée et signée,
- Charte de confiance complétée et signée,
- Une photo d'identité par enfant,
- 25 € de frais d'inscription (par famille),
- 130 € d'acompte déduit en septembre (par famille)
- Dossier scolaire (primaire),
- Certificat de radiation du précédent établissement
(Sauf en cas de première inscription en maternelle).

ATTENTION FAIRE 2 CHEQUES

Ces documents vous seront donnés à la fin de l'année scolaire par votre établissement actuel.

** Votre enfant doit être propre et avoir deux ans et demi minimum le jour de sa rentrée à l'école. Il est préférable d'inscrire votre enfant dès maintenant même si vous souhaitez qu'il ne rentre que dans le courant de l'année scolaire.*